

## ErgoSanté lève 3M€ auprès du fonds Mutuelles Impact

**Anduze, le 29 juin 2021 - ErgoSanté, acteur technologique de l'économie sociale et solidaire dédié à la santé et au bien-être au travail, fait entrer à son capital le fonds Mutuelles Impact, géré par XAnge (Groupe Siparex) et Investir&+. Ce fonds, créé fin 2020 à l'initiative de la Mutualité Française, a pour objectif d'investir et de développer les entreprises à fort impact social dans les secteurs de la prévention, du parcours de soin et du médico-social.**

Le fonds Mutuelles Impact a levé plus de 50 M€ auprès de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et de 45 mutuelles membres. Avec un objectif final de 100 M€, il constitue le premier fonds d'investissement mutualiste à impact social et environnemental sur le secteur de la santé et du médico-social et un des plus importants fonds à impact en France.

L'apport d'ErgoSanté à la santé des travailleurs dans tous les secteurs d'activité, sa contribution à l'accessibilité à l'emploi des personnes en situation de handicap, son innovation technologique, son statut d'entreprise adaptée, sa localisation dans une région (Gard) plus touchée par le chômage, son modèle économique rentable et son développement à l'international, sont autant de critères qui en font une des premières sociétés éligibles à l'investissement à impact.

Grâce à ces moyens financiers additionnels, ErgoSanté va accélérer sa stratégie de développement en investissant notamment dans :

- l'innovation et la mise au point de nouveaux produits, en particulier dans le domaine des exosquelettes et d'outils d'analyse à base d'intelligence artificielle ;
- les capacités de production et de recyclage ;
- la croissance à l'international ;
- le développement de nouveaux services pour la santé au travail.

Samuel Corgne, dirigeant-fondateur d'ErgoSanté, déclare « *Je suis ravi qu'ErgoSanté fasse partie des premiers investissements de Mutuelles Impact. Au-delà des ressources financières et de la visibilité apportés, c'est une reconnaissance de l'engagement social et sociétal qui était à la base de la création de l'entreprise. C'est aussi une formidable ouverture sur l'univers mutualiste, qui constitue un immense réservoir de synergies commerciales pour ErgoSanté.* »

Pour Catherine Grandpierre, Présidente du comité de surveillance de Mutuelles Impact et membre du Bureau de la Mutualité Française : « *Mutuelles Impact et l'ensemble des souscripteurs mutualistes sont très fiers d'accompagner ErgoSanté à se développer. ErgoSanté concilie efficacité économique et intérêt général : c'est une entreprise qui innove, engagée socialement en tant qu'entreprise adaptée et qui s'oriente aujourd'hui dans l'économie circulaire, avec le recyclage de matériel de bureau.* ».

Andreas Gall, Directeur général délégué de XAnge/Siparex Proximité Innovation, déclare : « *C'est une grande fierté de pouvoir rejoindre l'aventure ErgoSanté au côté de Samuel Corgne. Samuel fait partie de cette nouvelle génération d'entrepreneurs qui allie une ambition très forte avec une volonté d'agir sur le monde et la vie de ceux qui l'entourent. Nous partageons également la conviction que l'innovation est un levier essentiel pour déclencher un impact décuplé. Le fonds Mutuelles Impact pourra apporter des synergies.* »

### DETAILS DE L'OPERATION

Augmentation de capital de 3 M€ en faveur d'Ergosanté SA, Anduze

Conseils juridiques d'Ergosanté : Edouard Eliard (Duteil Avocats) et Jean-Marie Baldo (Adaj Avocats)

### A PROPOS D'ERGOSANTE

Parce que malgré les progrès de la société, le travail en entreprise génère de plus en plus de troubles de santé, ErgoSanté améliore les conditions de travail des personnes valides et non valides, en amenant l'innovation technologique au service du plus grand nombre à travers des solutions sur-mesure.

ErgoSanté conçoit et distribue du matériel ergonomique adapté aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs collaborateurs : son ambition est de proposer la meilleure solution technique face aux problématiques de santé en entreprise, jusqu'au handicap.

Créée en 2013, ErgoSanté réunit 120 collaborateurs experts répartis au sein de 16 agences pour accompagner les entreprises sur tout le territoire français et, depuis 2020, à l'international.

<http://www.ergosante.fr/>

### CONTACTS

**Presse :** Calyptus - Mathieu Calleux / Nicolas Hélin – 01 53 65 37 91 / 37 96 – [ergosante@calyptus.net](mailto:ergosante@calyptus.net)